

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** Postulat  
**Titre :** Faut-il planifier une plus grande gare routière à Lausanne ?  
**Initiant-e(-s) :** Matthieu CARREL et consorts

---

Depuis quelques temps, le transport par car en ligne régulière se développe en Europe, notamment en France et en Allemagne, à la suite de diverses mesures de libéralisation.

Peu cher et fiable, ce mode de transport remporte un franc succès populaire et contribue à rapprocher les grandes villes européennes.

A l'heure actuelle, en suisse, le « cabotage » est toujours interdit, la Confédération disposant d'un monopole historique du transport de passagers. Cela veut dire que, pour l'instant, il est interdit de transporter quelqu'un d'une ville suisse à une autre, à moins de disposer d'une concession de la Confédération. Pour le trafic entre les grandes villes et pour faire court, ce sont les CFF qui disposent d'une telle concession.

Cependant, de plus en plus, ce monopole est contesté. Monsieur Prix a récemment pris position en faveur d'une saine concurrence en matière de transports publics. L'OFT a – quant à lui – déclaré qu'il pourrait accorder une autorisation pour de nouvelles lignes de bus en trafic intérieur.

En outre, et indépendamment du monopole fédéral, il est d'ores et déjà parfaitement licite de transporter des passagers depuis une ville suisse jusqu'à une ville étrangère. On constate que ce marché intéresse aussi les opérateurs. L'entreprise Allemande Flixbus a développé des lignes qui desservent les villes étrangères depuis la Suisse. Les CFF eux-mêmes se sont lancés en opérant une ligne de Zurich à l'Allemagne.

On peut donc légitimement s'attendre à ce que le transport de passagers par cars sur des lignes régulières se développe fortement en suisse, et à lausanne.

Cela ne va pas sans poser quelques questions. En effet, l'arrivée de ces bus en ville doit être encadré, et les infrastructures nécessaires suffisamment dimensionnées, afin d'éviter un risque de congestion. En outre, il convient probablement d'éviter que ces bus arrivent jusqu'au cœur de la ville. Il faudra donc de s'assurer que la gare routière en question soit correctement desservie par les transports en commun de la ville.

Au vu des éléments qui précèdent, il est demandé à la Municipalité d'étudier l'opportunité d'installer à Lausanne une gare routière correctement desservie, respectivement de moderniser l'infrastructure existante afin de permettre l'arrivée du transports de passagers par car sur des lignes régulières.

---

Lausanne, le 05 décembre 2016

Les initiants :

Matthieu CARREL, PLR

Mathieu MAILLARD, PLR